



Positionnement par rapport à la durabilité lors des décisions d'investissement

Les placements financiers durables doivent permettre aux investisseurs de soutenir des projets écologiques et sociaux. Il s'agit de soutenir des entreprises et des secteurs qui s'engagent en faveur de la protection du climat ou du développement des énergies vertes et renouvelables. Les placements financiers durables ne doivent pas seulement offrir rendement et sécurité, mais aussi poursuivre des objectifs écologiques, éthiques et sociaux. Un placement financier durable doit compléter les critères classiques de rentabilité, de liquidité et de sécurité par ces aspects.

À cet égard, l'UE a défini différentes catégories pour un placement financier durable. Le règlement de l'UE sur la transparence (SFDR) a pour objectif de promouvoir et d'établir des normes de comparabilité des produits financiers dans l'UE.

« ESG » - Environmental (Environnement) / Social (Social) / Governance (Gouvernance d'entreprise) : Un investissement est considéré comme durable lorsque l'activité économique sous-jacente contribue à la réalisation d'un objectif ESG sans porter atteinte à un autre des objectifs ESG. Sont considérés comme objectifs ou critères ESG, par exemple, l'utilisation efficace des ressources énergétiques, la biodiversité, l'économie circulaire, la lutte contre les inégalités, la promotion de l'intégration sociale, et autres. L'objectif des « Principal Adverse Impacts » (effets négatifs sur la durabilité) est d'éviter les effets négatifs d'un investissement. Il existe des indicateurs d'impact négatif sur la durabilité pour les 3 domaines ESG.

Cependant, de nombreux détails ne sont pas encore clairement définis. Il existe aujourd'hui une multitude de classifications et de notations ESG. La définition de ces notations ne procède pas toujours à des exclusions ou à des inclusions compréhensibles et semble actuellement encore hétérogène. Par conséquent, TARENO (Luxembourg) S.A. n'est actuellement pas en mesure d'effectuer ou de proposer une vérification complète et documentée de toutes les caractéristiques ESG respectives ainsi qu'une stratégie d'investissement basée sur ces caractéristiques avec des produits portant un label ESG.

En raison des clarifications en cours des exigences réglementaires, et du degré de maturité resp. de la disponibilité de données cohérentes, nous ne proposons donc actuellement pas de modèle de gestion garantissant une composition du portefeuille conforme aux critères ESG.

Cela n'exclut pas que TARENO (Luxembourg) S.A. revienne ultérieurement sur sa décision concernant la prise en compte des impacts négatifs sur les facteurs de durabilité. Cela sera possible quand de nouvelles règles seront établies et quand les données nécessaires à l'évaluation des impacts négatifs, ainsi que les méthodes de calcul correspondantes, seront suffisamment mûres pour permettre un processus d'investissement plus stable pour le client. D'une manière générale, TARENO (Luxembourg) S.A. continue à assumer ses responsabilités en tant que prestataire de services financiers et à contribuer à la prévention des effets négatifs sur la société lors de décisions d'investissement.